

Image not found or type unknown



Abandon de chantier par une entreprise de maçonnerie dans le cadre d'un agrandissement de maison

Par **Anne Laure 91100**, le **24/08/2019** à **22:10**

Bonjour je viens vers vous car nous avons subit un abandon de chantier sur notre résidence nous avons effectuer une mise en demeure qui, nous et revenu car la boîte postal de l'entreprise n'existe pas ms c la seule adresse que nous disposons de l'entreprise qui devait réaliser nos travaux nous avons donc fait appel à un, huissier qui, à réaliser un, constat d'abandon de chantier. Nous souhaitons continuer nous même les travaux comment doit on faire pour résilier complètement le contrat avec l'entrepreneur sans adresse valide ? Merci pour votre aide.